

Diagnostic raisonné
du patrimoine bâti

Parc naturel régional Scarpe-Escaut *UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI*

Secteur Coeur de nature

Synthèse communale de Nivelles



Septembre 2013



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut



Sommaire

Préambule	p. 3
<ul style="list-style-type: none">• Présentation de l'aire d'étude : le Cœur de nature• Méthodologie du diagnostic raisonné du patrimoine bâti – Niveau 2 : le bâti comme élément architectural• Présentation de la synthèse communale	
Présentation générale du territoire communal	p. 5
<ul style="list-style-type: none">• Carte IGN• Fiche d'identité (situation administrative, géographique, origine du nom, parcelles bâties, bâti repéré, MH/Sites)• Situation dans le <i>Cœur de nature</i>• Historique• Evolution du bâti : étude des cadastres anciens et du cadastre actuel ; schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune	
Caractéristiques du patrimoine bâti communal	p. 13
<ul style="list-style-type: none">• Représentation du bâti sur la commune : éléments repérés <i>Cartographie (repérage)</i>• Synthèse du bâti repéré• Caractéristiques du bâti en images	
Bâti privé repéré	p. 26
Bâti agricole	p. 26
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Habitat	p. 34
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Petits éléments de patrimoine bâti	p. 44
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Bâti public	p. 50
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Bâti civil	p. 51
Bâti militaire	p. 55
Bâti religieux	p. 56
Enjeux	p. 58
Glossaire	p. 61





Préambule

L'aire d'étude : le Cœur de nature du Parc naturel régional

Le *Cœur de nature* est une des quatre entités territoriales identifiées dans la Charte du Parc (2010-2022). Elle correspond à 5 des 9 unités paysagères du territoire : Plaine de la Scarpe, Massif forestier de Raismes-Saint Amand-Wallers, Escaut alluvial, Versants humides de l'Escaut et Plaine de la Hayne. Constituée de plaines alluviales et vallées humides, véritable colonne vertébrale de la trame écologique du territoire, cette entité est marquée par une empreinte agricole et naturelle forte où le bâti est toutefois bien présent.

L'aire d'étude comprend 20 communes définies en 2008, avant les adaptations portées au Plan de Parc de la Charte 2010-2022 : Anhiers, Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-l'Abbaye, Flines-lès-Mortagne, Hasnon, Hergnies, Marchiennes, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelles, Odomez, Saint-Amand-les-Eaux, Thun-Saint-Amand, Tilloy-les-Marchiennes, Vicq, Vred, Wandignies-Hamage, Warlaing. Depuis, Tilloy-les-Marchiennes ne fait plus partie du territoire du Parc, et de nouvelles communes ont intégré l'entité (Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Escaupont, Fresnes-sur-Escaut, Raismes, Thivencelle). Ces dernières seront analysées lors de l'étude du secteur sud du Parc.

Les objectifs du diagnostic raisonné

Le *diagnostic raisonné* s'intègre au *premier axe d'action du programme* de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, élaboré en partenariat entre le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la Mission de l'Inventaire Général du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais, la DRAC Nord-Pas-de-Calais, le CAUE du Nord. Il correspond au *volet « connaissance »* du programme et est *complémentaire au deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets*.

Le diagnostic raisonné a pour but de :

- ✓ Connaître le patrimoine bâti du Cœur de nature et en définir ses caractéristiques majeures ;
- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire à l'enjeu que présente le patrimoine bâti (élus, bureaux d'études en charge de projets architecturaux, d'urbanisme ou de paysage, porteurs de projets de découverte pédagogique ou touristique, etc.) ;
- ✓ Aider à agir pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine : cibler des priorités d'action et conseiller (restauration, projet architectural...), base de réflexion pour les opérations d'aménagement et d'urbanisme ;
- ✓ Sensibiliser et impliquer les habitants par le biais d'actions grand public.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en deux niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- ✓ niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage et de la forme urbaine ;
- ✓ **niveau 2 : le patrimoine bâti comme élément architectural.**

Les objectifs du Niveau 2

Le Niveau 2 **observe, analyse et étudie le bâti à l'échelle de la parcelle.**

Il s'attache à identifier les grands types d'édifices présents sur le Cœur de nature (fermes, maisons, chapelles, ...). Pour cela, chaque famille d'édifice fait l'objet d'une analyse sur l'ensemble du territoire communal, afin de déterminer ses caractéristiques (implantation, forme, matériaux, usage, ...).

Pour l'entité géographique du Cœur de nature, les édifices antérieurs à 1950 de chaque commune sont repérés, et les plus représentatifs ou remarquables de chaque famille (par leur datation, leur décor, leurs matériaux) font l'objet d'une sélection en vue de futures analyses thématiques. Ceux postérieurs à 1950 sont considérés uniquement pour leur qualité architecturale.

Le Niveau 2 permet ainsi d'avoir une **vision territoriale de la commune** (synthèse communale), mais aussi une **vision plus synthétique des différentes familles d'édifices, et une vision concrète des édifices représentatifs ou exceptionnels**.

Ce niveau d'étude est réalisé est co-réalisé entre PNR Scarpe-Escout et Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais. Dans ce cadre, la Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel contribue à l'étude par l'exercice de son expertise scientifique et technique.

Présentation de la synthèse communale

La synthèse communale s'intègre dans la démarche du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Cœur de nature. Il est réalisé pour toutes les communes composant cette entité.

Il traite de l'**organisation de la commune à plusieurs échelles**, en abordant les points suivants :

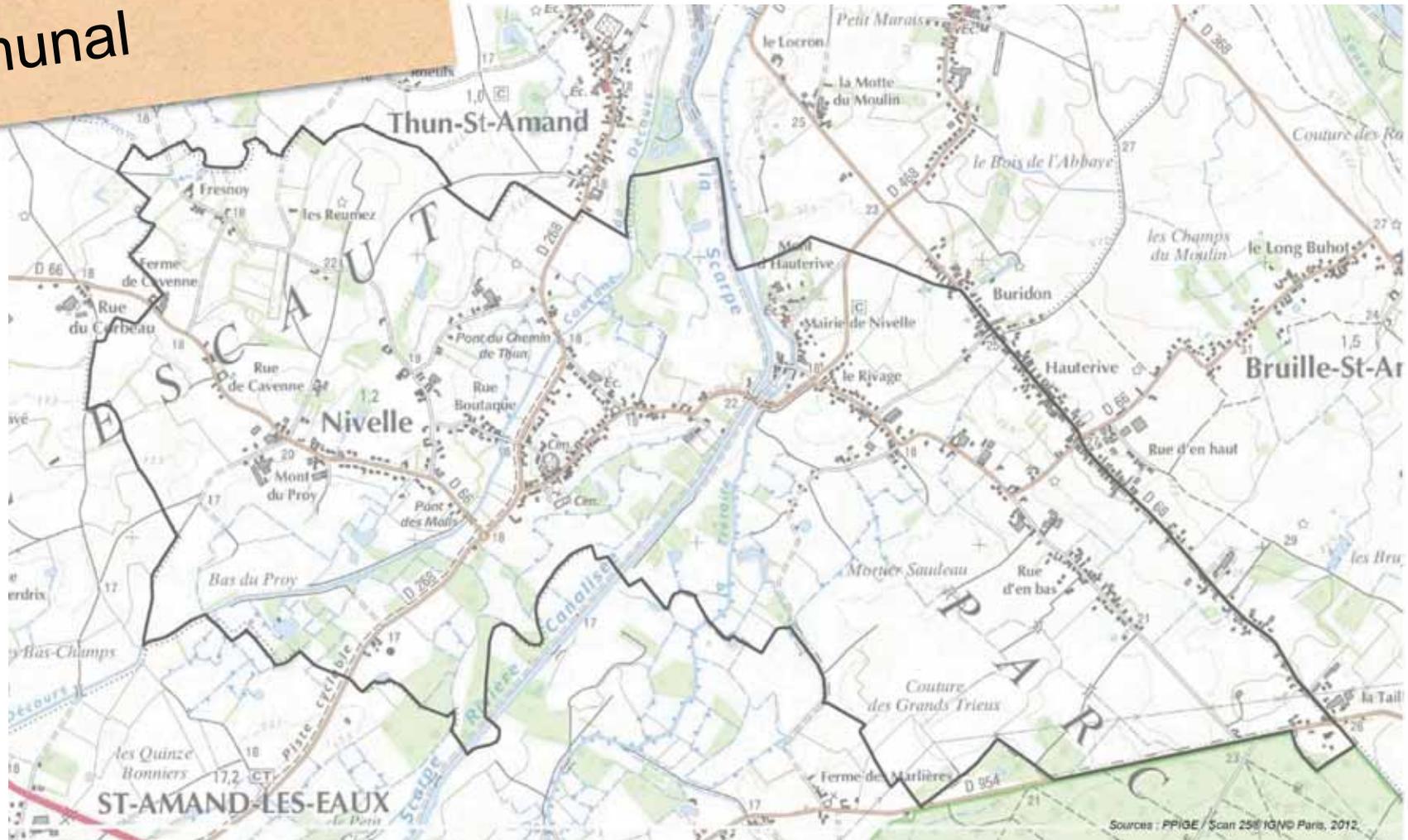
- ✓ la **présentation de la commune** : localisation et données générales ;
- ✓ le **paysage bâti du territoire communal** : le bâti remarquable et ses principales caractéristiques (typologie, implantation, nombre de niveaux, matériaux mis en œuvre, datation, etc.).

La comparaison des synthèses communales permet de définir les caractéristiques générales des formes bâties du Cœur de nature, de mettre en évidence leurs particularités et thématiques principales, et d'identifier les tendances générales en termes d'enjeux et d'orientation pour l'évolution urbaine.

Avertissement : certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évoluées depuis la date d'observation, l'enquête de terrain ayant été effectuée en septembre 2013.



Présentation générale du territoire communal



Fiche d'identité

Canton : Saint-Amand-les-Eaux

Intercommunalité : Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut

Superficie : 592 hectares

Population (en 2009) : 1282 habitants

Densité : 216 habitants/km²

Cours d'eau : la Scarpe, la Traitoire et le Décours

Origine du nom : De *ny*, "division", et de *velle*, "habitation", indiquant que le village a été bâti dans une île formée par deux bras d'une rivière

Habitants : les Nivellois

Document d'urbanisme : PLU

Nombre de parcelles bâties sur la commune : 478 parcelles bâties

Nombre de bâtiments repérés sur la commune : 71 parcelles repérées

Situation dans le Cœur de nature

Nivelle est une commune située au nord-est du Cœur de Nature et dans le quart nord-est du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Elle est entourée des communes de Lecelles, de Thun-Saint-Amand, de Château-l'Abbaye, de Bruille-Saint-Amand et de Saint-Amand-les-Eaux.

Historique¹

Vers 1634, l'abbé de Saint-Amand, Nicolas du Bois, entreprend des fouilles au hameau d'Hauterive. La découverte de monnaies et de médailles de l'époque de Domitien, Vespasien et Néron confirme une présence romaine. Vers 450, Aetius, général romain, entreprend de refouler les Sicambres jusqu'aux frontières du territoire atrébate, dont la région amandinoise constitue l'extrémité orientale. En 863, Charles le Chauve donne à l'abbaye de Saint-Amand 6 manses, situées dans le village "*Nivella*", qui fait partie de la terre de Saint-Amand. La paroisse, qui réunit Nivelles et Thun, est scindée en 1268. Nivelles possédait autrefois une église, placée sur le tertre de l'ancien cimetière. Détruite en 1918, elle est remplacée par un édifice dédié à Marie-Madeleine qui, selon la légende, aurait débarqué sur les côtes de Provence. Les marins accostant leur péniche à Nivelles ont l'habitude de brûler un cierge à Marie-Madeleine, patronne de gens du voyage. Bordé par la Scarpe canalisée, le village de Nivelles possède de riches terres agricoles. Son patrimoine bâti témoigne de ce passé agricole avec la forte présence de fermes.

¹ Source : Le Patrimoine des communes du Nord, *Le Flohic éd., rééd. 2001, Paris, tome 2, p.1440.*



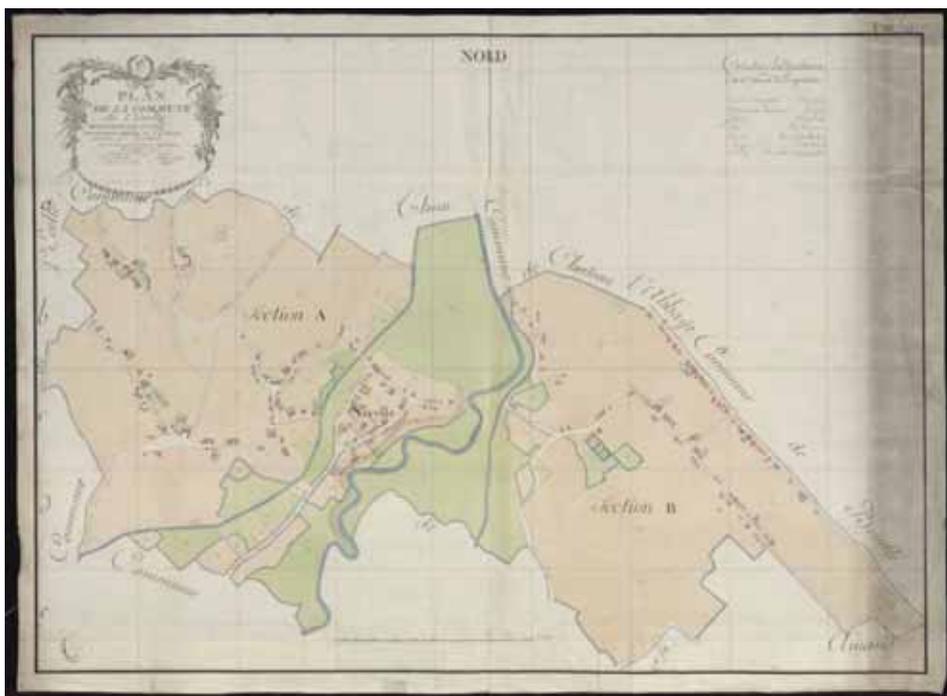
Evolution du bâti : étude des cadastres anciens

Depuis le début du XIX^e siècle (cf. cadastre du consulat de 1805 et cadastre napoléonien de 1830), et ce jusqu'à aujourd'hui, la commune de Nivelles a conservé ses trois principaux pôles : le village lui-même, partie centrale de la commune, à l'est du territoire, un ensemble de bâtis isolés, et à l'ouest le hameau de Hauterive, en partie limitrophe aux communes de Bruille-Saint-Amand et de Château-l'Abbaye, et fonctionnant avec ces dernières. Le bâti de l'ouest de la commune semble s'organiser autour de places ou placettes, situées aux carrefours de plusieurs voies de communication, tandis que le bâti de l'est de la commune, au hameau de Hauterive, s'égraine lui le long des deux axes principaux de communication, sans organisation apparente.

Les constructions ont peu à peu gagné de l'espace le long des voies de communication, sans pour autant contrarier la lisibilité ancienne de la morphologie communale. Le changement majeur réside en la disparition complète des zones vertes (boisements ou marais ?) enserrant le bourg au tout début du XIX^e siècle, figuré en vert sur le cadastre consulaire, englobant la Scarpe et la Traitoire. Comme pour nombre de communes du territoire du Cœur de nature, le bâti originel semble être à dominance agricole, avec des corps de ferme en U ou de plan carré, facilement lisibles et identifiables sur les cadastres anciens.

Sur les deux cadastres anciens figurent l'église, dans le centre du village, érigée sur une hauteur. A l'époque consulaire, cette dernière est encore entourée de son cimetière.

En 1830, un nouvel élément apparaît sur la commune, à l'est du territoire, prenant la dénomination de "fosse Courière". Est figuré un plan d'eau. Cette fosse est-elle à mettre en lien avec une activité spécifique ? Elle pourrait être le résultat d'un léger affaissement de terrain lié à l'exploitation de l'argile servant à la construction des bâtisses environnantes, comblé d'eau par la suite. Cet élément serait à préciser par le biais d'informations historiques complémentaires.

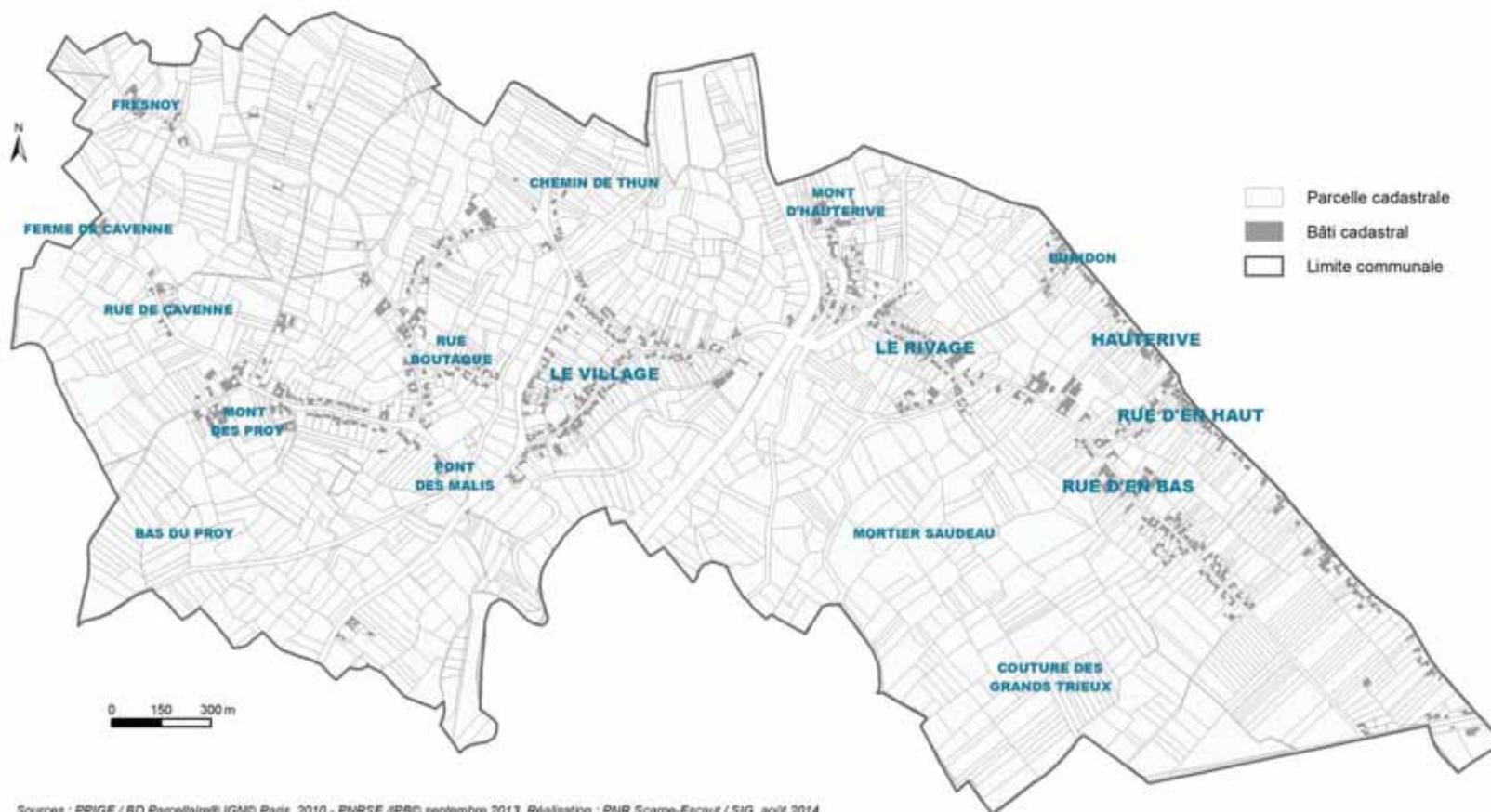


Extrait du cadastre du Consulat, s.d. (AD du Nord, 30P259).



Extrait du cadastre napoléonien, 1830 (AD du Nord, 31P610).

Extrait du cadastre actuel.



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE /PBC septembre 2013. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.



Schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune : Nivelles, un « village-rue » et en « réseau »

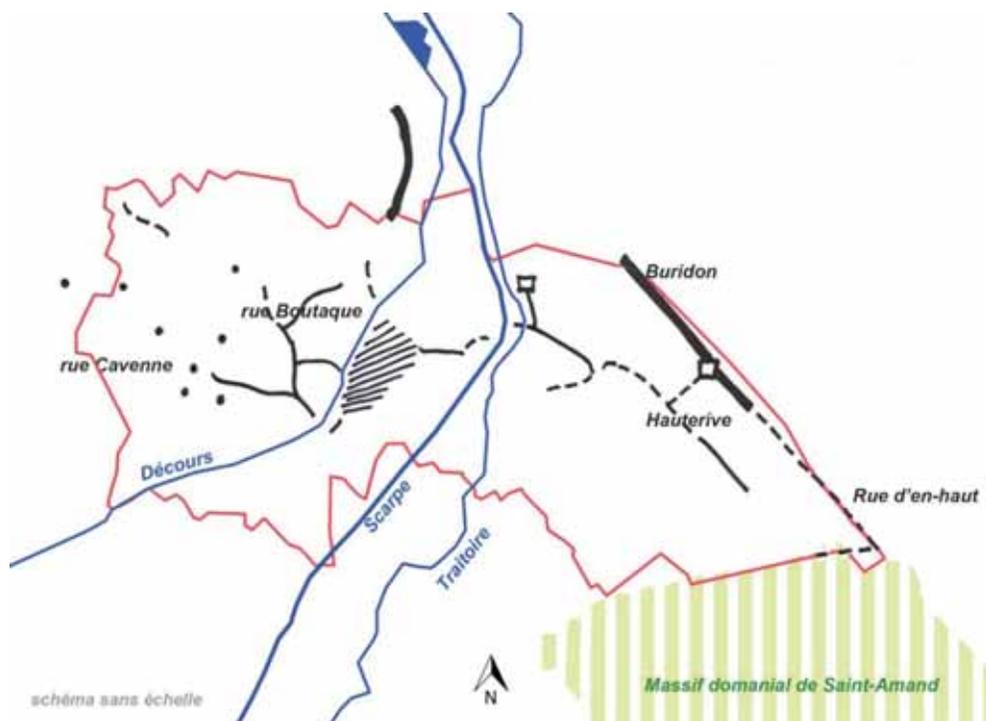


schéma sans échelle

- | | | | |
|---|--|---|--|
|  | Masse urbaine dense et agglomérée (centre-bourg, hameau en épaisseur...) |  | Bâti isolé structurant |
|  | Masse urbaine dense et linéaire (souvent tissu ancien) |  | Canaux (Scarpe ou Escaut) |
|  | Masse urbaine ponctuelle (type hameau, gros écart) et organisée (autour d'un carrefour, place) |  | Autre cours d'eau |
|  | Masse urbaine à densité plus faible (lotissement pavillonnaire, cité, zone d'activités...) |  | Plan d'eau |
|  | Linéaire bâti à densité plus faible (pavillonnaire ou ancien plus aéré) |  | Masse boisée (massif domanial, boisement de grande taille) |
|  | Linéaire discontinu (interruptions dans le tissu bâti) ou unilatéral (ouvertures d'un côté de la voie) |  | Marais/secteur humide (mosaïque bois et étangs) |
| | |  | Infrastructure de déplacement (voie ferrée, autoroute) |

Qu'est-ce que des villages-rues et des villages en « réseau » ?

Dans un village en « réseau », le bâti se développe le long d'axes créant un réseau orthogonal (Bruille-Saint-Amand, Millonfosse) ou courbe plus irrégulier (Flines-lès-Mortagne, Hasnon).

Dans un village-rue, le bâti se développe de façon linéaire le long d'un axe principal, où l'on en retrouve la plus grande densité. Des variantes sont observées : à Odomez, village-rue discontinu en plusieurs segments (comme à Bousignies et Château-l'Abbaye), ponctuation par quelques polarités ou épaississement ponctuel du bâti (Mortagne-du-Nord, Anhiers).

Les cas intermédiaires révèlent la combinaison de deux voire trois systèmes bâtis sur une même commune. Parfois ces systèmes se superposent, c'est-à-dire s'enchaînent pour ne former qu'une seule entité bâtie. Parfois ces systèmes se juxtaposent, c'est-à-dire cohabitent sur une même commune mais ne sont pas solidaires. Les organisations les plus complexes mêlent à la fois des systèmes juxtaposés et superposés sur un même territoire.

Cas de Nivelles

Nivelles se situe dans la plaine de la Scarpe, en limite de forêt domaniale. Passant en plein cœur de la commune, la Scarpe joue un rôle paysager majeur tout en faisant une rupture fonctionnelle entre l'est et l'ouest du territoire.

La structure de Nivelles juxtapose deux systèmes : un village-rue et une organisation en réseau, déjà bien lisibles sur la cadastre consulaire de 1805.

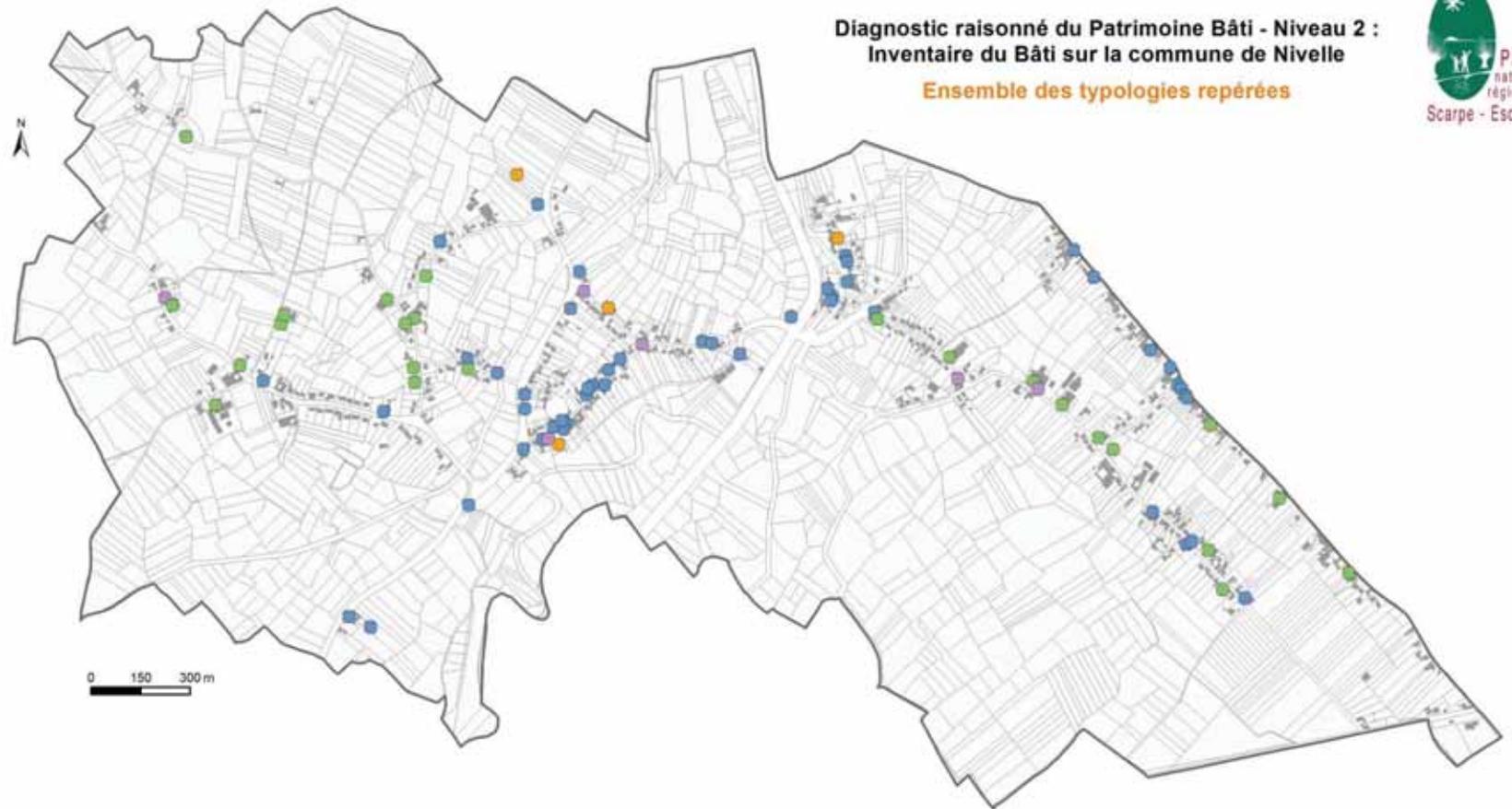
Côté est, le hameau linéaire de Buridon (prolongé par la rue d'en-haut) compose une partie du « village-rue » commun à Nivelles, Château-l'Abbaye et Bruille-Saint-Amand, sur le tracé de l'ancienne Chaussée de Brunehaut.

Le bâti ancien dense à proximité du carrefour entre ces deux linéaires laisse ensuite la place à un cordon bâti plus ou moins lâche où s'intercale de l'habitat pavillonnaire. Un linéaire parallèle, Hauterive, amorce le début d'un réseau bâti qui s'étend vers l'ouest de la commune. Réseau orthogonal à l'est de la Scarpe, il devient plus irrégulier à l'est autour des rues de l'église, Boutaquet et Cavenne. Le noyau urbain où l'on retrouve la majeure partie des services et équipements (église, commerces), se situe entre le Déours et la Scarpe. Un second pôle en bord de Traitoire, très diffus en 1805, a depuis pris de l'importance avec l'aménagement du secteur de la mairie.

Caractéristiques du bâti communal

Représentation du bâti sur la commune

Ensemble des typologies repérées

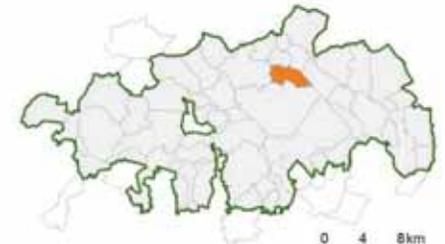


Éléments repérés par grandes typologies :

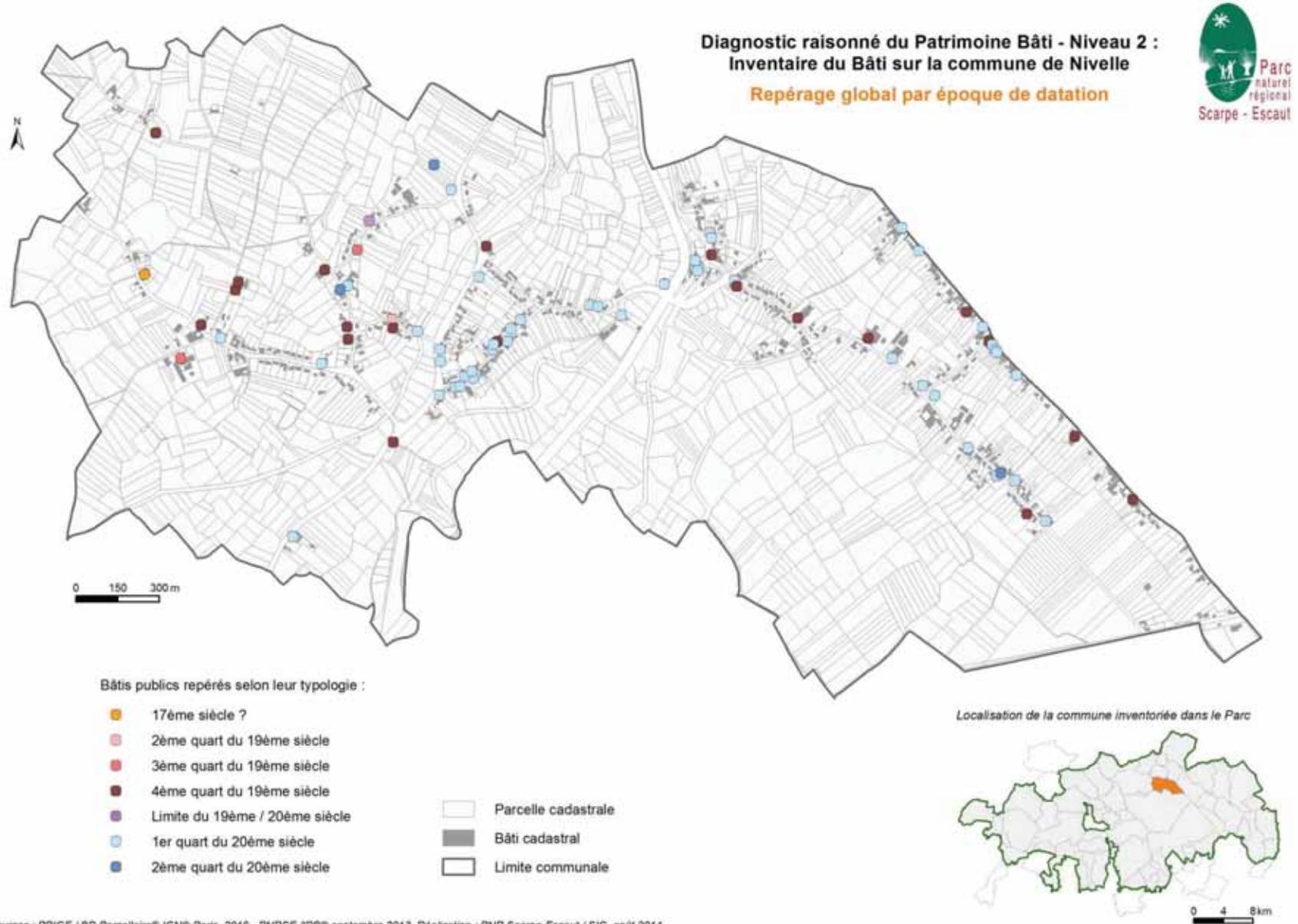
- Ferme
- Maisons
- Bâti public
- Petits éléments de patrimoine bâti

- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Repérage globale de la commune par époque de datation



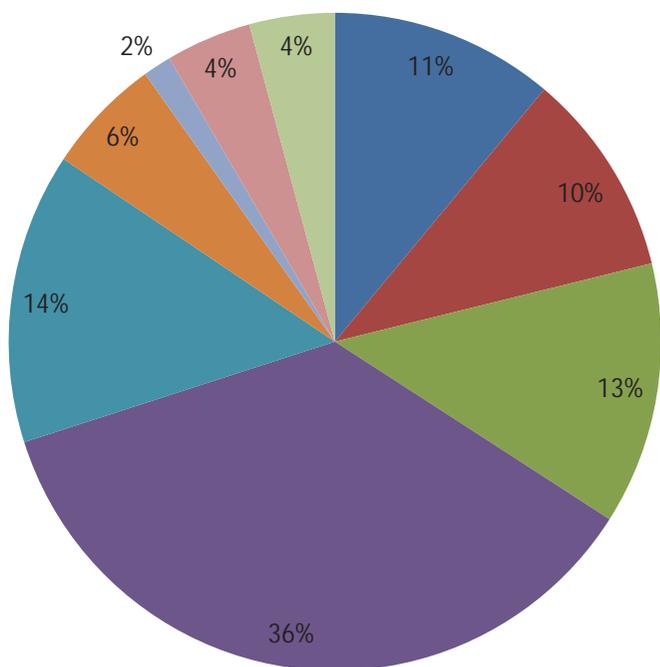
Synthèse du bâti repéré

Nombre total de bâti privé repéré 71	Nbre par type	Caractéristiques principales													Caractéristiques complémentaires												
		Mitoyenneté			Niveau				Matériaux (gros œuvre)					Matériaux complémentaires					Représentativité sur la commune (par rapport à l'ensemble du bâti)	Datation				Forme urbaine			
Typologies		mitoyen	semi-mitoyen	isolé	RDC	RDC + 1	RDC + 2	RDC + 3	combles habités	brique	Pierre blanche	Pierre bleue	grès	béton	ciment	gravier roulé ou gravier lavé	badigeon de chaux	Pierre bleue (dalle)	grès (moellons)	en pourcentage	17e	18e	19e	20e	centre bourg	écart/hameau	isolé
Ferme élémentaire	0																			0%							
Ferme en L	8																			1,6%							
Ferme en U	7																			1,5%							
Ferme à cour fermée	9																			1,9%							
Maison élémentaire	26																			5,2%							
Maison de bourg	10																			2%							
Maison bourgeoise	4																			0,8%							
Villa	1																			0,2%							
Maison d'angle	3																			0,6%							
Maison jumelle	3																			0,6%							
Maison en série	0																			0%							



Typologies de bâti repéré

- fermes en L ■ fermes en U ■ fermes à cour fermée
- maisons élémentaires ■ maisons de bourg ■ maisons bourgeoises
- villas ■ maisons d'angle ■ maisons jumelées



L'ensemble des bâtiments repérés sur la commune de Nivelles s'élève à 71, sur un ensemble de 478 parcelles bâties, soit 14% du parcellaire bâti.

Sur ce corpus, une grande majorité du bâti ancien se compose de maisons élémentaires et dans une moindre proportion de maisons de bourg. Les maisons élémentaires représentent à elles seules un tiers du corpus (25 au total).

Le patrimoine bâti de Nivelles témoigne de son passé rural. La commune compte en effet une large proportion de fermes, qui représentent un tiers de l'ensemble du bâti ancien préservé. On dénombre 24 fermes pour 46 maisons. Parmi les fermes, trois typologies se distinguent : les fermes en U, les fermes en L et les fermes à cour fermées. Ainsi, on ne dénombre pas de ferme élémentaire, construite dans un même alignement de bâtiments.

On relève également d'autres typologies d'habitat dans une plus faible proportion (moins de 10% de l'ensemble) : des maisons bourgeoises, des maisons d'angle qui sont souvent d'anciens commerces, et des maisons jumelées – sous-catégorie des maisons élémentaires pour la plupart.

Les pavillons contemporains occupent une part non négligeable, de plus en plus importante. Ils viennent s'implanter majoritairement entre les parcelles déjà bâties, s'étendent le long des axes routiers principaux de la commune, poursuivant l'extension bâtie hors des hameaux historiques et densifiant ainsi le tissu bâti.

Caractéristiques du bâti en images

Les façades

La brique

Elle est le matériau de base des constructions anciennes de la commune. La brique marque le territoire de sa couleur rouge, de terre cuite. Elle domine très largement la construction locale et tranche assez fortement avec les camaïeux de vert du cadre végétal.

La brique peut être laissée à nu ou enduite à la chaux blanche. Sans enduit, l'appareillage du mur est laissé visible. Le modèle d'appareillage le plus courant est l'appareillage picard, avec l'alternance d'un rang de briques disposées dans le sens de la largeur (la boutisse) et d'un rang de briques disposées dans le sens de la longueur (la panneresse).



Appareillage picard avec alternance de boutisses et de panneresses.

La brique est un matériau perméable. C'est pourquoi les pieds des murs sont parfois enduits, à la chaux, ou plus récemment au ciment. Ils sont parfois construits en pierre dure ; en grès notamment.



Mur de brique et soubassement en pierre dure peint traditionnellement avec une peinture étanche à base de bitume ou de goudron pour protéger le pied des murs des remontées capillaires.



Les briques, disposées en saillie ou bien les briques colorées, vernissées ou peintes, peuvent servir d'éléments décoratifs des façades. Elles peuvent ainsi agrémenter un bâtiment d'architecture modeste telle que les maisons de type élémentaire :



Corniches et encadrement des baies en briques saillantes



Ci-dessus et ci-dessous : deux maisons élémentaires en briques rouges et en briques de ciment ou vernissées pour un contraste de couleurs qui anime la façade.



Sur ce pignon, les briques saillantes permettent de dater la construction de manière bien visible et permanente.



Certains des bâtiments rencontrés à Nivelles présentent encore des façades de brique enduite.

L'enduit de chaux sur les maçonneries de brique a pour avantage de protéger les briques des intempéries, tout en éclaircissant la façade. Il peut aussi masquer ou atténuer un parement en mauvais état.



Maison élémentaire enduite à la chaux avec décor mouluré et peint de couleur pastel pour un ensemble harmonieux.



Maison élémentaire enduite à la chaux et soubassement goudronné pour protéger le pied du mur de l'humidité.



Maison élémentaire enduite à la chaux et soubassement en ciment peint d'un bleu pastel.



Le grès

Le grès est une roche imperméable et très résistante. Il est minoritaire dans les constructions en Scarpe-Escaut. Cette pierre se retrouve essentiellement en soubassement voire sur quelques murs de fermes anciennes.

Le grès étant une pierre dure, employé en soubassement, il peut servir à limiter l'infiltration de l'eau dans la base des murs. Cette pierre assure aussi la stabilité et la durabilité des constructions. Elle peut être utilisée en moellon ou en blocs appareillés. Quelques exemples de maçonneries partiellement en grès sont encore visibles sur le territoire de la commune



Mur de ferme en grès, rue de la Couture de Metz.



Le soubassement de cette maison élémentaire qui arrive jusqu'au-dessus des appuis de fenêtres. Rue de l'église.



Logis de ferme, Vieille Rue. Le soubassement de cette maison de notable est en blocs appareillés en grès.

L'enduit gravillonné

L'ensemble des constructions anciennes, datant d'avant la Seconde Guerre mondiale, sont construites en brique. Cependant, au gré des modes successives, la brique a été revêtue d'enduit au ciment, ne manquant parfois pas d'originalité décorative.

La commune de Nivelles possède encore quelques exemples de maisons à enduit gravillonné ou à gravier roulé. Cette technique décorative permet de dessiner des motifs, le plus souvent géométriques, sur les façades. L'enduit gravillonné peut être utilisé uniquement en soubassement pour souligner d'un décor un soubassement de ciment.

Ce type d'enduit apparaît à partir des années 1900. La technique du « gravier roulé » consiste à appliquer sur un enduit frais des graviers de teintes et de tailles différentes. L'artisan fait rouler ces derniers à l'aide d'une taloche dans des compartiments aux formes décoratives diverses, puis les lave pour éliminer la laitance.



Maisons à façades entièrement enduites avec la technique du gravier roulé. Motifs de panneaux géométriques.
Rue de l'église (à gauche) et rue du Rivage (à droite).



L'enduit en ciment

Utilisé en soubassement, le ciment sert à protéger le pied des murs de l'humidité. Dans les édifices plus anciens, la base du mur pouvait être goudronnée pour le rendre imperméable. Sur certains logis de ferme, le moellon de grès assure encore cette fonction protectrice.



Maison élémentaire en brique rouge et briques de ciment avec soubassement de ciment peint apportant un effet de contraste avec la brique des maçonneries laissée à nu.

De nombreuses maisons construites en brique ont été masquées par un enduit au ciment à partir de la première moitié du XX^e siècle.



Maison élémentaire enduite au ciment. La façade est lisse et agrémentée d'une frise décorative et de linteaux moulurés.

Le ciment utilisé en enduit de façade, imite parfois la pierre de taille :



Enduit de ciment avec un tracé imitant les joints de la pierre de taille. Cadran solaire.



Logis de ferme avec enduit de ciment imitant la pierre de taille au niveau des encadrements de baies. Enduit daté de 1922 (date portée en pignon). Rue du Bas du Proy.

Le ciment est non seulement employé comme enduit mais ce matériau permet également de réaliser des moulures. Les encadrements de baies font souvent l'objet d'une attention particulière.



Maison bourgeoise enduite au ciment. L'enduit détérioré se détache des maçonneries par plaques et laisse entrevoir la maçonnerie de brique. Les encadrements de baies sont moulurés. Le Rivage.



Maison, rue de l'église.
Soubassement, encadrements de baies, angles et corniche de ciment.



Les fers d'ancrage

Les petits éléments ayant un usage pratique dans la construction du bâtiment, comme les fers d'ancrage, font l'objet d'une attention particulière. Ils sont particulièrement travaillés et agrémentent les maçonneries qu'ils soutiennent.



Fer d'ancrage à volutes.



Fer d'ancrage terminé par un cœur

Les ouvertures

Portes, fenêtres et lucarnes participent à l'harmonie des façades. Mais leurs huisseries d'origine deviennent rares car ces éléments sont souvent remplacés en premier lors d'une rénovation. Il en reste tout de même quelques exemples à Nivelles, repérés lors de l'inventaire de septembre 2013.

Plusieurs modèles de fenêtres sont identifiables. Le modèle traditionnel le plus ancien est celui de la fenêtre étroite et haute, avec un linteau en arc surbaissé (appelé aussi arc en anse de panier), fait de briques disposées sur la tranche. Elles sont le plus souvent étroites et organisées en travées. Les huisseries et volets sont traditionnellement en bois. A l'origine, les huisseries et les volets sont en bois peint et sont parfois chantournés, ce qui ajoute une touche décorative à l'ensemble.

Les fenêtres sont le plus souvent à deux ouvrants, parfois compartimentées par des petits bois et comporte une imposte vitrée en partie supérieure.

Les fenêtres plus larges sont un modèle d'huisseries plus récent que les précédents. Ils datent vraisemblablement du début du XX^e siècle.

Parmi les ouvertures, on peut également relever quelques ouvertures atypiques.

L'oculus

Cette petite ouverture se remarque sur certains anciens bâtiments de fermes.



Oculus de la ferme de Cavenne, rue Paul Dutrieux.

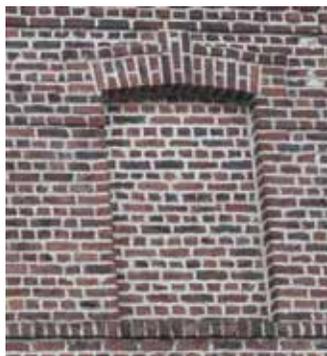


Oculus en pignon. Le Rivage.



La fenêtre aveugle

Les fenêtres sont parfois murées. On les appelle alors des fenêtres aveugles. Cette tradition est due à l'impôt sur les fenêtres, calculé en fonction du nombre d'ouvertures en façade, qui a perduré jusqu'en 1926. D'où l'existence de fenêtres aveugles dès l'origine pour payer moins d'impôts.



Fenêtre aveugle.



Cette maison d'angle est atypique par le nombre important de ses fenêtres aveugles. Certaines ont peut-être été murées a posteriori. Actuelle maison des associations, rue Achille Dufresne.

La lucarne

Parmi, les ouvertures, les lucarnes sont des témoins précieux et souvent fragiles des façades traditionnelles. En bois, en pierre ou en ciment moulé, elles peuvent faire l'objet de soins particuliers.



Lucarnes passantes (ou gerbière) à deux pans. Ce modèle est le plus répandu à Nivelle. On le retrouve surtout sur les toitures des logis de fermes.



Lucarne à toit bombé

Les ouvertures, si elles ne sont pas modifiées suites à des rénovations successives sont bien souvent dépourvues de leurs menuiseries d'origine. Bien souvent, portes, fenêtres et volets ont été remplacés par des menuiseries standard en bois mais aussi en PVC ou bien en aluminium. Quelques exemples d'huisseries d'origine ont été repérés sur le territoire de la commune.

Les huisseries



Volets en bois chantournés, à deux battants. Fenêtre à imposte. Cette baie a un linteau en arc surbaissé. Elle est haute et étroite selon le modèle traditionnel des ouvertures en Scarpe-Escaut.



Volets en bois à persiennes, à deux battants. Fenêtre et porte à imposte et arcs en anse de panier.



Fenêtre en bois, à imposte.



Les toitures

Il existe plusieurs types de toitures avec une prépondérance des toitures à longs pans et des toitures à croupe. La majorité des toitures sont recouvertes de tuiles mécaniques. Cependant, sur certaines toitures et notamment des bâtiments agricoles, il est possible d'admirer quelques exemples de panes flamandes traditionnelles. Ces tuiles sont en forme de S aplati, formant des ondulations sur le toit. Celles-ci peuvent être brutes ou vernissées. Les tuiles traditionnelles sont peu à peu remplacées par des tuiles mécaniques, de type industriel. La plupart conservent tout de même la forme des panes flamandes.



Toitures de ferme, rue Boutaque.
Ces deux modèles de couvertures sont en tuiles flamandes traditionnelles.
Sur la photographie du bas, on aperçoit un pignon débordant, appelé wembergue.



Cinq types de toitures sont visibles à Nivelles : la toiture en croupe, la toiture à demi-croupe, la toiture en pavillon, la toiture à pans brisés et la toiture à longs pans, la plus courante.



Toiture à croupe. Rue de Cavenne.



Toiture à demi-croupe. Rue Boutaque.



Toiture en pavillon. Rue Chaussiette.



Toiture à pans brisés.
Rue Paul Willai.



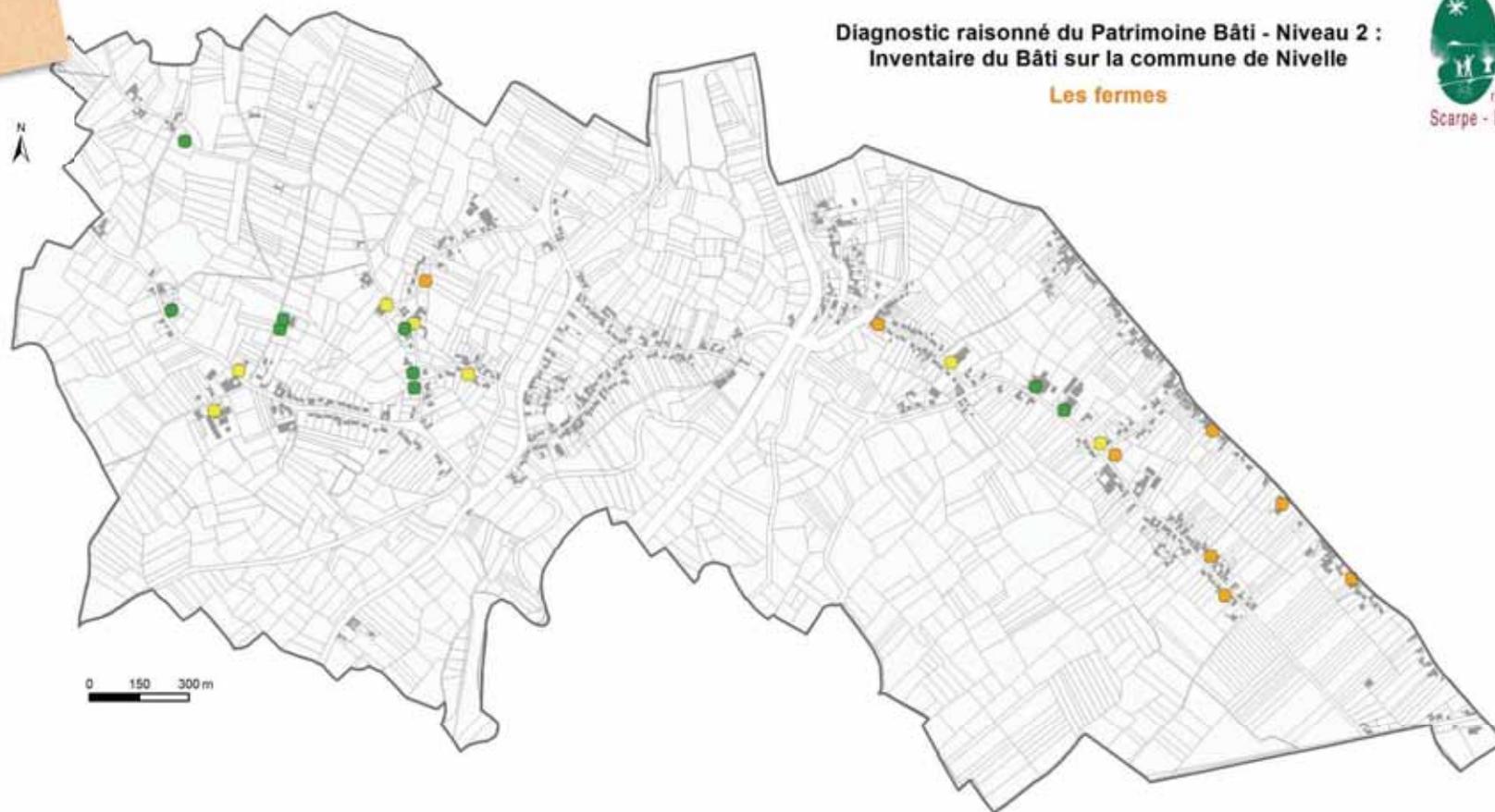
Toiture à longs pans, avec pignons débordants.
Toiture de l'école, rue des Fossés



**Bâti privé
repéré**

**Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Nivelles**

Les fermes



Ferme repérées selon leur typologie :

-  Ferme en L
-  Ferme en U
-  Ferme à cour fermée

-  Parcelle cadastrale
-  Bâti cadastral
-  Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE /IPB© septembre 2013. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

Trois typologies de fermes sont représentées sur le territoire de la commune :

- ferme en U
- ferme en L
- ferme à cour fermée

Sur un total de vingt-quatre fermes repérées, les trois typologies se répartissent quasi équitablement. Ainsi, les fermes en L sont au nombre de huit, les fermes en U au nombre de sept et l'on compte neuf fermes à cour fermée.

La ferme en U

Les fermes en U ne sont pas fermées par un bâtiment formant la cour carrée, à la différence des fermes à cour fermée, mais elles peuvent être closes par un mur d'enceinte dont le portail constitue l'entrée principale de la ferme.

Caractéristiques principales

- plan en U
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 à 7 travées
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit ou en grès
- toit à longs pans
- dépendances agricoles : remise, étable, écurie, grange.



Ferme en U, close d'un mur d'enceinte et d'un portail. Cette ferme a conservé ses menuiseries d'origine. Rue Boutaque.



Ferme en U, fermée par un portail. Son mur d'enceinte est flanqué d'un appentis. Rue d'Hauterive.





Ferme en U, close par une grille et un portail. Le logis et ses dépendances. Rue Paul Dutrieux.



Ferme en U, fermée par un mur. La ferme présente un imposant logis. Elle est datée de 1870. Rue Paul Dutrieux.



Date portée au-dessus de la porte charretière de la grange : 1870.

La ferme en L

Caractéristiques principales

- plan en L
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 à 7 travées
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit ou en grès
- toit à longs pans
- dépendances agricoles : étable, grange.

Les fermes en L se concentrent principalement sur deux rues : la rue d'En Bas et la rue Paul Willai, correspondant au hameau historique de Hauterive, toutes deux dans la zone est de la commune.



Exemple de ferme en L, rue d'En Bas, avec la grange en retour d'équerre par rapport au logis. L'ajout de lucarnes disproportionnées tend à dénaturer l'ensemble.



Rue d'En Bas. La grange est en retour d'équerre par rapport au logis. La ferme est clôturée par une grille.





Rue d'En Bas. La grange est en retour d'équerre par rapport au logis.
La ferme est clôturée par une grille et un muret.



Rue Paul Willai.
La grange est en retour
d'équerre par rapport au logis.
La ferme est close par une
grille et un muret.

La ferme à cour fermée

Caractéristiques principales

- plan carré
- en rez-de-chaussée
- porche clôturant l'ensemble
- logis : 5 à 7 travées
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit ou en grès
- toit à longs pans
- dépendances agricoles : remise, étable, écurie, grange.

Ferme à cour fermée de plan carré, avec son porche. Rue d'En Bas.



Logis de la ferme avec pignon daté de 1907.

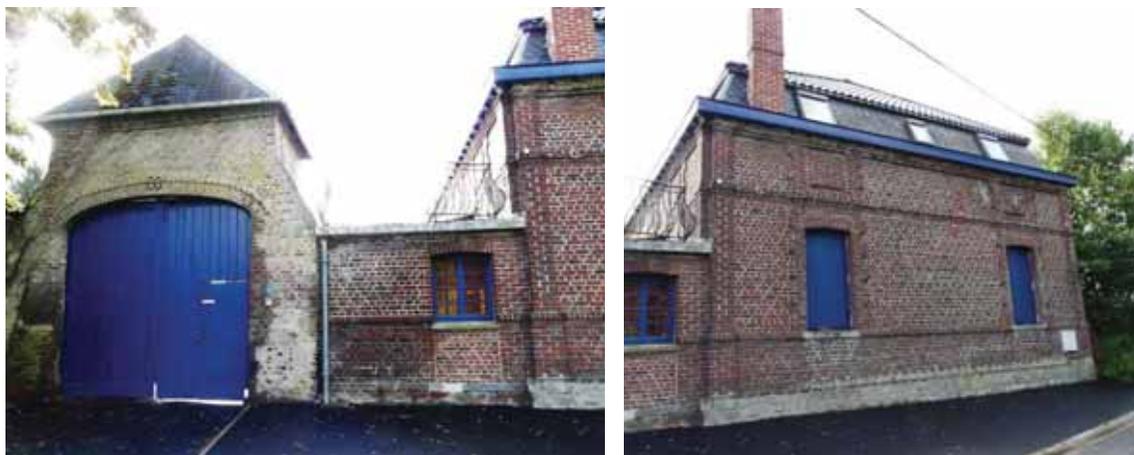




Ferme à cour fermée avec son porche et ses dépendances formant un carré.
Cette ferme est voisine de la précédente, rue d'En Bas. Une chapelle a été érigée à proximité.



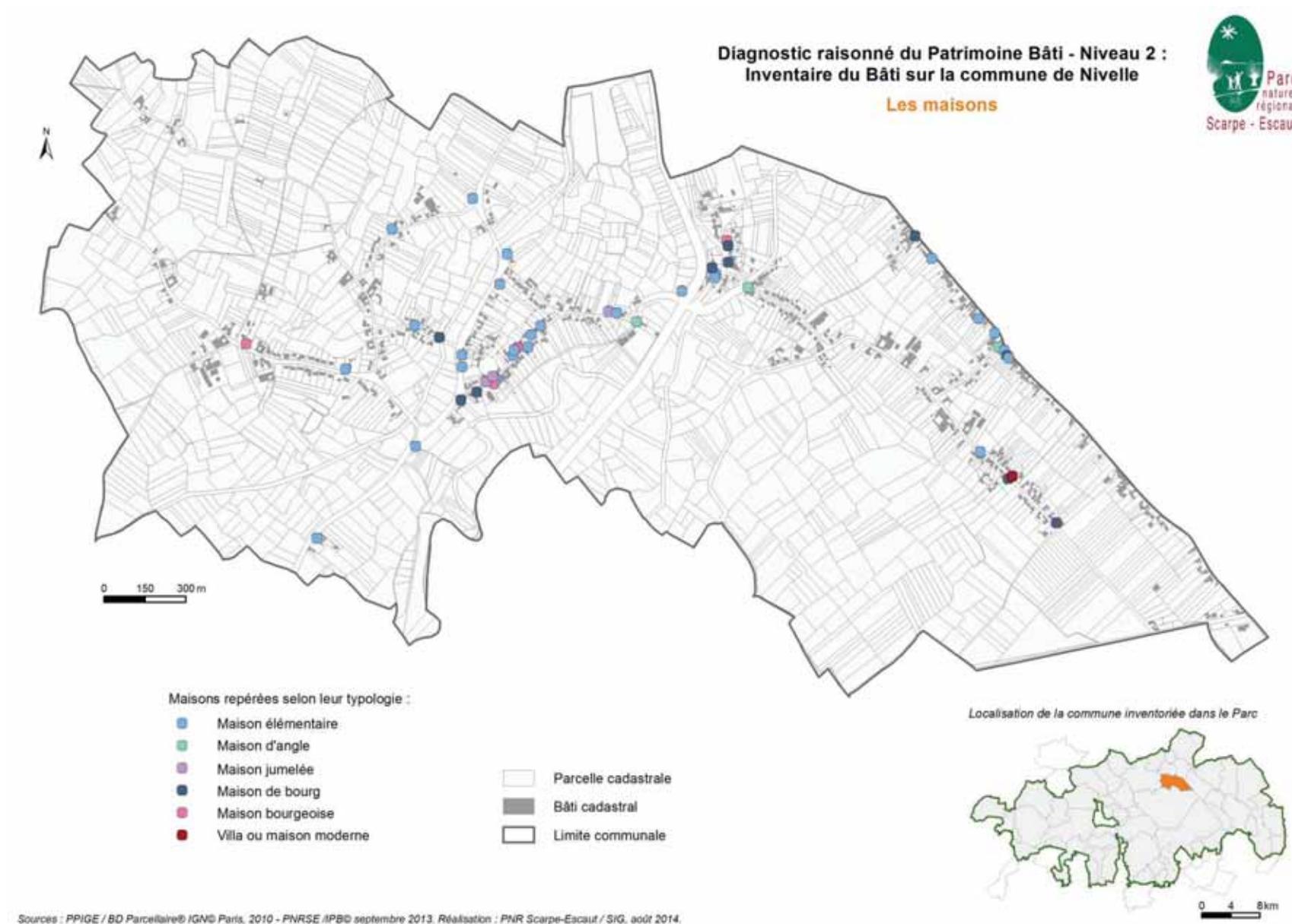
Ferme à cour fermée par un haut mur.
Elle présente un pignon sur rue à trous de pigeonier. Rue Boutaque.



Ferme à cour fermée avec son porche d'entrée et son logis cossu, rue du Fresnoy.

La Ferme de Cavenne devenue aujourd'hui Le Petit Théâtre de Nivelles.
Ferme à cour fermée réhabilitée en logement et en salle de théâtre, rue Paul Dutrieux.
Une chapelle a été érigée à proximité.





Quatre typologies d'habitat ont été repérées à Nivelles :

- maison élémentaire
- maison de bourg
- maison bourgeoise
- maison moderne ou villa

A ces différentes typologies d'habitat ancien, viennent s'ajouter des sous-catégories de bâti que l'on peut classifier ainsi :

- maison d'angle
- maisons jumelées

La maison élémentaire

26 éléments ont été retenus lors de la campagne de repérage d'août 2013. Ces maisons datent de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- en rez-de-chaussée
- logis : 3 à 5 travées
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques (à l'origine, parfois peintes ou badigeonnées à la chaux)
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées

La maison élémentaire, généralement construite dans les années 1850 et 1930, était occupée par des artisans, des ouvriers agricoles ou de l'industrie ou encore des bateliers, dans les villages bordant la Scarpe et L'Escaut. C'est le cas à Nivelles où la présence de l'eau est très forte. Peu de traces de l'ancienne activité batelière subsistent, mais l'on peut remarquer une ancienne maison de batelier signalée par sa plaque apposée en façade.



Maison élémentaire à 3 travées et 1 appentis. Il s'agit d'une ancienne maison de batelier comme en témoigne la plaque apposée sur sa façade. Rue de la Paix.



Plaque avec ancre de bateau, apposée sur la façade indiquant qu'il s'agissait d'une maison de batelier.



Maison élémentaire à 3 travées et toiture à deux pans.
Rue d'En Haut.



Maison élémentaire à combles en surcroît et lucarnes. Toiture à pans brisés.
Rue Paul Willai.



Maison élémentaire à 2 travées en façade sur rue et entrée en pignon. Cette maison présente un décor imitant les pignons à redents.
Rue Honorine Hennebicq.



Maison élémentaire à deux travées. Son plan simple est rééquilibré par une façade subtilement décorée.
Rue Paul Willai.

La maison de bourg

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan carré ou rectangulaire
- 1 étage
- 2 ou 3 travées en façade
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques (à l'origine, parfois peintes ou badigeonnées à la chaux)
- soubassement enduit
- tuiles mécaniques

Comme le nom l'indique, la plupart de ces maisons sont situées dans le centre-bourg de la commune, c'est-à-dire aux alentours de la mairie et de l'école, notamment rue du Rivage.



Maison de bourg à 3 travées ordonnancées dont une travée aveugle. Le soubassement est en ciment imitation pierre. Le Rivage.



Maison de bourg à trois travées non ordonnancées ; la porte n'est pas dans l'alignement d'une fenêtre. Rue d'En Bas.



Certaines maisons de bourg comportent un nombre de travées plus important. Ces maisons peuvent être qualifiées de maisons de ville. Elles ont pu servir à un moment donné de commerce, comme un café ou une épicerie.

La maison de bourg ci-dessous a vraisemblablement été un ancien commerce avec une ouverture plus large au rez-de-chaussée.



Maison de bourg en enduit gravillonné et soubassement en ciment peint. Les encadrements de fenêtres sont moulurés. La toiture est à croupe. Le Rivage.



Maison de bourg avec une toiture en pavillon ; ce type de toiture est plutôt rare sur le territoire de la commune. Ses linteaux sont en ciment avec des motifs géométriques, dans un style décoratif du deuxième quart du XX^e siècle. Rue Chaussiette.

La maison d'angle

Au nombre de trois sur le territoire de la commune, certaines maisons d'angle sont d'anciens cafés ou estaminets.



Cette maison d'angle fait encore office de bistrot. Elle est située dans le hameau d'Hauterive, rue Paul Willai.



Maison d'angle avec encadrements des baies et soubassement au ciment peint en blanc pour un contraste décoratif avec la brique rouge. Rue d'Hauterive.



Maison d'angle avec maison de bourg de plan rectangulaire, en retour d'équerre. Ce bâtiment est aujourd'hui la salle des associations. Rue Achille Dufresne.



Las maisons jumelées

Elles peuvent être symétriques ou identiques, ou même se distinguer par leurs décors de façade, mais elles sont toujours mitoyennes et construites sous un même alignement de toiture.

Le remaniement des ouvertures comme le changement d'une ancienne porte en fenêtre, sur le bâtiment de droite, tend à fausser la lecture de l'état d'origine. Ces maisons ne sont plus identiques mais leur forme globale conserve l'aspect de maisons en enfilade.



Rue Achille Dufresne. Maisons de bourg jumelées, à l'origine. Des ouvertures ayant été modifiées sur la maison de droite, l'effet de ressemblance a été atténué. Des rénovations maladroites peuvent dénaturer l'harmonie architecturale.



Rue de l'église. Maisons de bourg symétriques. Elles sont construites dans un même ensemble de façade et de toiture. Elles suivent le même plan mais de façon inversée. La porte de l'une est à droite et l'autre à gauche.



Rue d'En haut. Maisons mitoyennes qui se distinguent par leurs travées et leur façade. Elles sont jumelées par leur toiture.

La maison bourgeoise et de maître

Edifices remarquables par leur taille imposante et la richesse de leurs décors, les maisons bourgeoises sont au nombre de quatre sur le territoire de la commune. La majorité d'entre elles se situe dans le centre-ville de la commune, à l'ancien hameau Notre-Dame, et plus particulièrement rue Jules Guesde, où l'on en dénombre quatre, soit la moitié.

Caractéristiques principales

- implantation en milieu de parcelle
- plan carré
- 1 étage
- 3 à 5 travées en façade, ordonnancées
- ouvertures rectangulaires
- briques
- décor : frises, pilastres, moulures, corniches, linteaux décorés, souches de cheminée, épis de faîtage
- toit en croupe et toit à pans brisés
- tuiles, tuiles mécaniques ou ardoises



Rue du Rivage.
Maison avec jardinet et muret de clôture fermé par un portail.
Façade enduite.



Rue de l'Eglise.
Maison avec jardinet et muret de clôture fermé par un portail.
Façade à décor de briques.





Rue de l'église.
Maison précédée d'un jardinet encadré d'un muret. L'ensemble est en surélévation par rapport à la rue. Toiture à longs pans.



Rue de Cavenne.
Maison précédée d'un jardinet encadré d'un muret. Toiture à croupe.

La villa ou maison moderne

Caractéristiques principales

- plan carré
- façade principale orientée vers la rue
- 1 étage
- béton et briques ou briques de parement
- linteaux droits en béton.



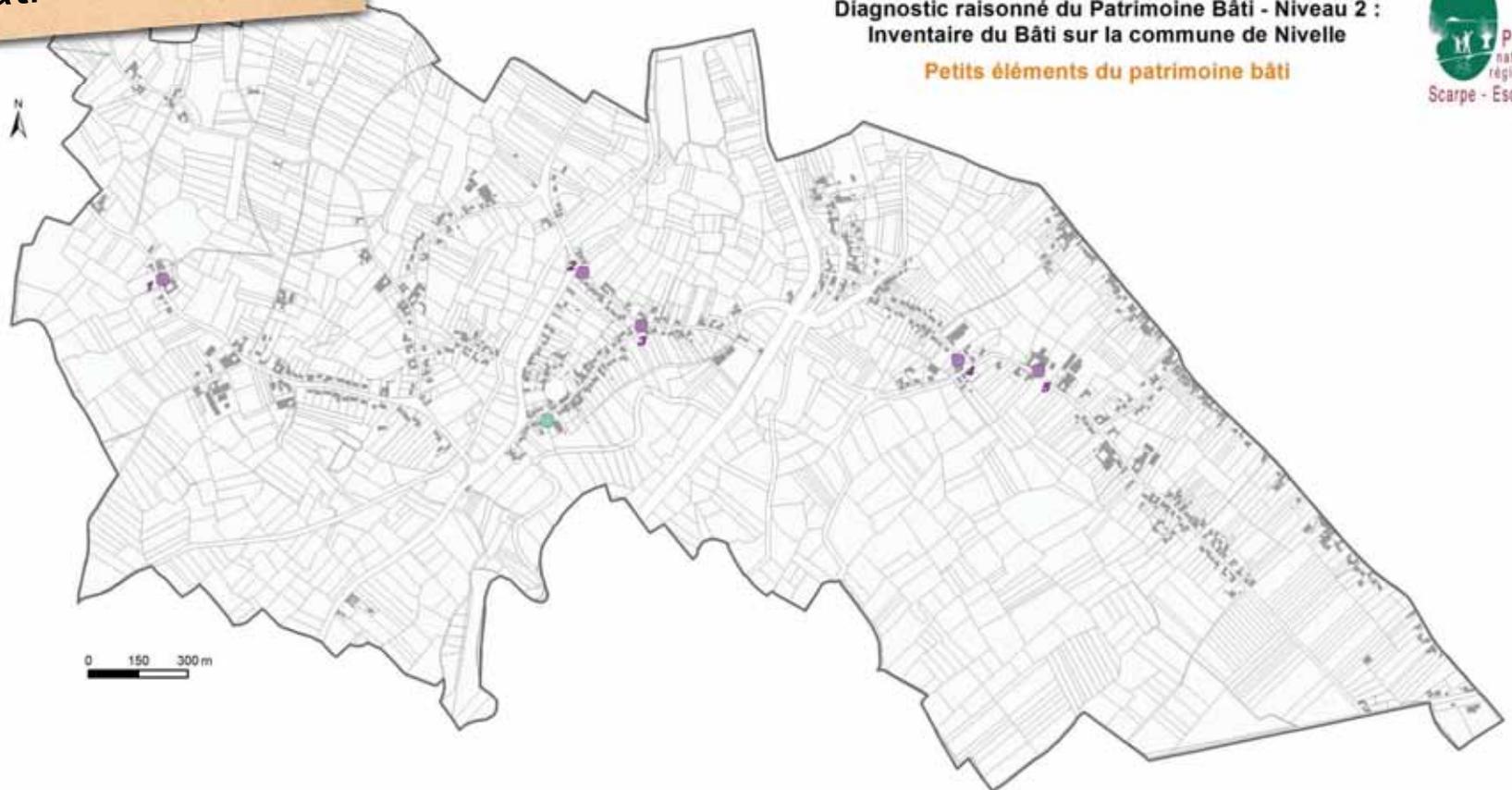
Cette maison se distingue des habitations traditionnelles par son style résolument moderniste du courant Art déco. Elle date vraisemblablement du deuxième quart du XX^e siècle. C'est l'unique maison de ce type à Nivelles. Ses particularités sont son toit-terrasse, son bow-window ainsi que sa fenêtre plus large que haute en rez-de-chaussée.

Rue d'En Bas.



Petits éléments de patrimoine bâti

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Nivelles
Petits éléments du patrimoine bâti



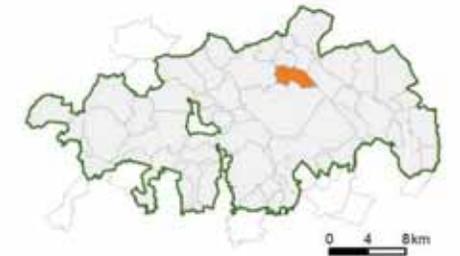
0 150 300 m

Élément du petit patrimoine bâti de la commune :

- Monument aux morts
- Chapelles
- 1 Chapelle de la ferme de Cavenne
- 2 Chapelle Vandeville
- 3 Chapelle au Christ en croix
- 4 Chapelle à la Vierge
- 5 Chapelle Saint André

- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



0 4 8 km

Le monument aux morts

La commune de Nivelles érigea un monument aux morts à la mémoire des Nivellois victimes de la Première Guerre mondiale, en 1922. L'entreprise Baudry Frères, de Mortagne-du-Nord, a été choisie pour la construction de cet édifice.

Situé rue de l'église, sur la place à proximité de l'église Sainte Marie-Madeleine, ce monument aux morts prend la forme d'une sorte de petite colonne polygonale surmontée d'une statue de soldat armé. Les inscriptions gravées sur la face principale sont les suivantes : "Nivelles / A ses enfants morts pour la France / 1914-1918".



Monument aux morts, place de l'église.



Signature de l'entreprise Baudry Frères, de Mortagne-du-Nord.





Dessin du monument aux morts de 1921.
(Source : ADN 2 O 435 - 125)



Stèle commémorative en hommage aux anciens combattants d'Afrique du Nord, placée à côté du monument aux morts.

Les chapelles et oratoires

Les chapelles et oratoires sont au nombre de six sur le territoire de la commune. Ces chapelles peuvent se situer à la croisée des chemins ou bien le long d'une rue. Le lieu ou bien la statue du Saint protecteur peuvent être l'objet du culte. On y prête des vertus miraculeuses.



Chapelle Vandeville, rue Honorine Hennebicq.



Chapelle au Christ en croix, située à la croisée des chemins entre la rue des Fossés et la rue de l'église. Vue de face et vue arrière.





Chapelle à la Vierge. Rue d'Hauterive, à proximité du croisement avec la rue des Marlières.



Trois des chapelles repérées sur la commune font partie d'un domaine agricole. Elles sont situées à proximité de grandes fermes. Elles sont situées à chaque fois au bord de la rue et sont donc accessibles aux passants.

L'une est placée entre les deux fermes à cour fermées voisines de la rue d'En Bas, la deuxième est située au bord du chemin de la couture de Metz (photo ci-contre) et la dernière, à proximité de la ferme de Cavenne, rue Paul Dutrieux.

Chapelle dite de Saint André, avec une statuette de Vierge à l'enfant. Rue d'En Bas.



Chapelle de la ferme située chemin de la couture de Metz.



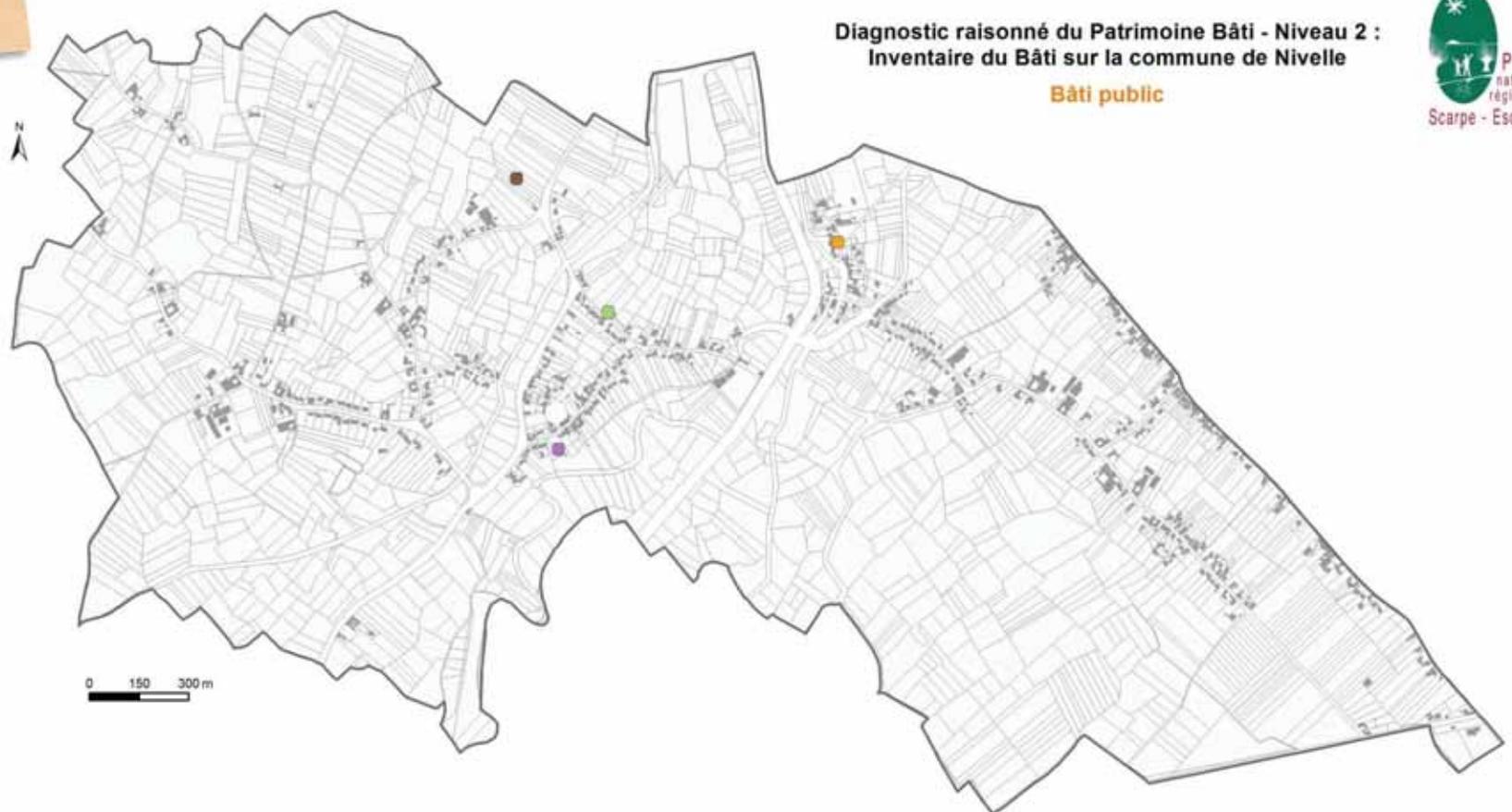
Chapelle de la ferme de Cavenne, consacrée à la Vierge Marie. Rue Paul Dutrieux.



Bâti public

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Nivelles

Bâti public

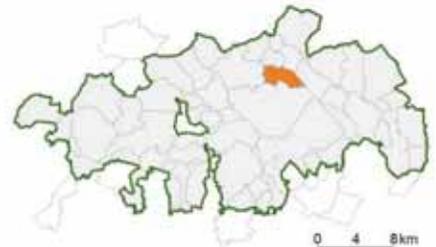


Bâti publics repérés selon leur typologie :

- Bâti civil : Mairie-école
- Bâti civil : Ecole de filles
- Bâti militaire : Casemate
- Bâti religieux : Eglise Sainte Marie-Madeleine

- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE /PBD septembre 2013. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

Bâti civil

La mairie-école

La mairie de Nivelles est située à proximité de la Scarpe. Elle constitue un noyau secondaire, distinct du village constitué rue de l'église. Au bâtiment de la mairie, est juxtaposée l'ancienne école de garçons, à l'arrière.

Le bâtiment est positionné perpendiculairement à la rue, laissant voir son pignon surmonté d'un fronton abritant sans doute initialement une cloche. A l'origine ordonnancées, les ouvertures en façade ont été remaniées. Elles sont aujourd'hui plus larges que hautes, caractéristiques de l'architecture du milieu du XX^e siècle.

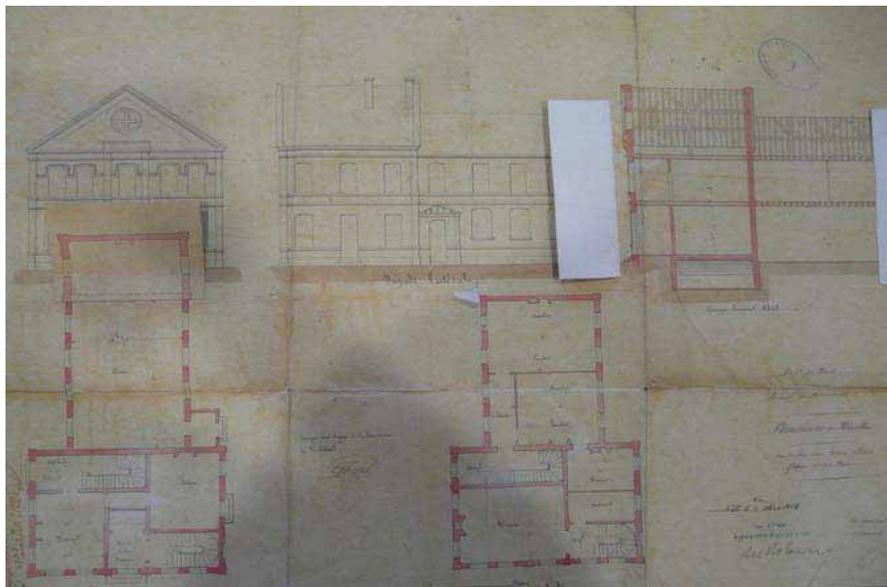
L'actuelle école primaire est toujours située à côté de la mairie mais dans des locaux modernes.



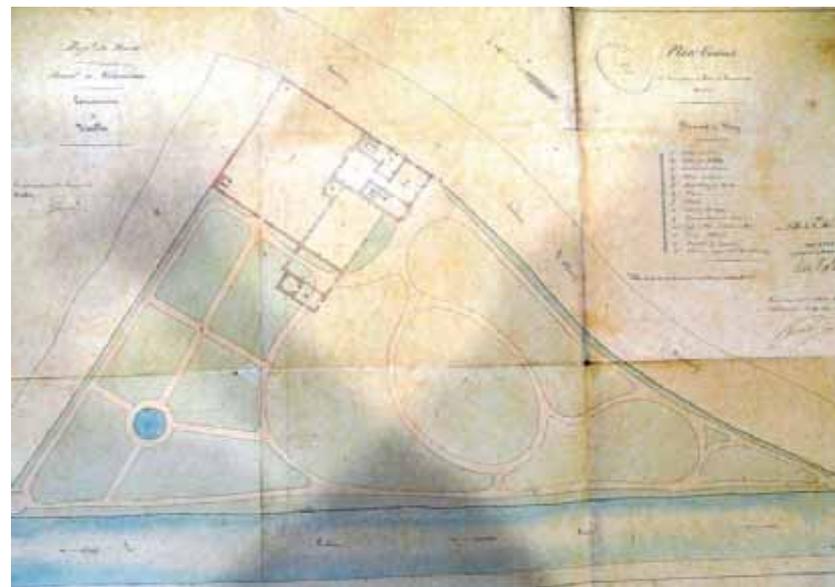
Mairie de Nivelles, place de l'Europe et l'ancienne école de garçons attenante avec les classes aux rez-de-chaussée et le logement de l'instituteur à l'étage.



La mairie, vue du côté gauche, avec les bâtiments actuels de l'école primaire.



Plan détaillé de l'école de garçons et de la mairie ; élévation de la façade principale de la mairie ; élévation de la façade latérale ; coupe transversale ; plan du rez-de-chaussée et de l'étage, 24 mai 1862. (Source : ADN 2 O 435 - 41).



Plan général de la maison d'école de garçons avec la mairie. 24 mai 1862. (Source : ADN 2 O 435 - 41).

L'école

Outre la mairie-école de la Place de l'Europe et de la rue du Rivage, Nivelles possédait une école de filles située rue des Fossés.

Il s'agit encore actuellement d'une école. L'ancien logement des institutrices est devenu le bâtiment administratif.

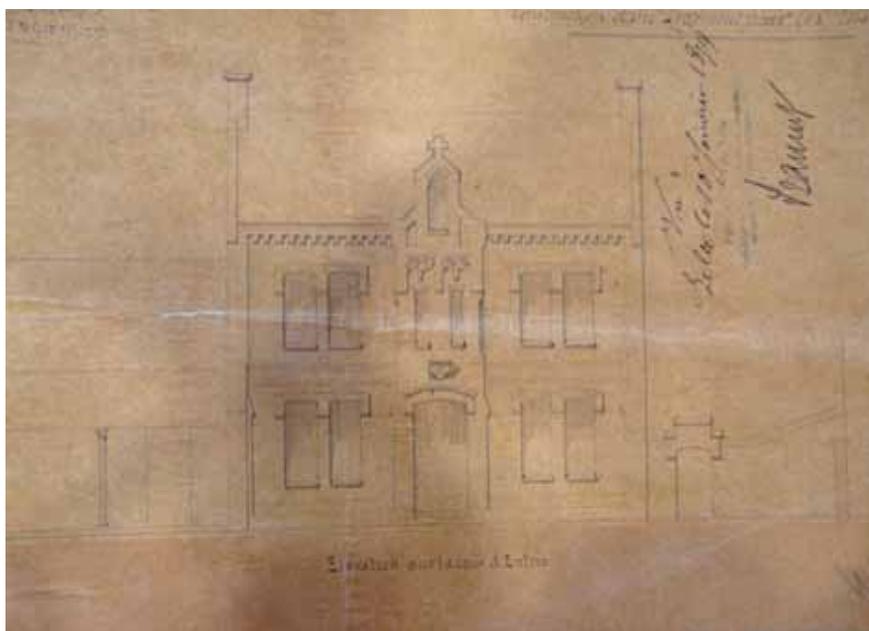


L'ancien logement des institutrices de l'ancienne école de filles.

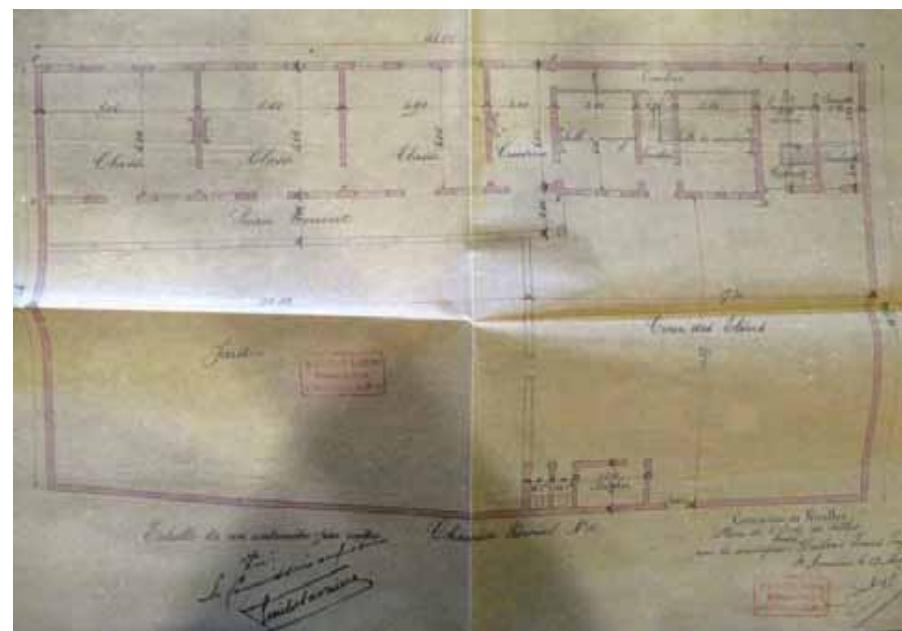


Le bâtiment des classes est juxtaposé à l'ancien logement des institutrices.





Élévation de la façade principale du bâtiment d'habitation de l'école de filles. 1878.
(Source : ADN 2 O 435 - 42).



Plan de l'école de filles avec le logement des institutrices et les classes. 1878.
(Source : ADN 2 O 435 - 42).

Bâti militaire

La commune de Nivelles possède quelques vestiges de Seconde Guerre mondiale. Des casemates, ouvrages défensifs, ont été édifiées le long de la Ligne Maginot vers 1937, comme dans la commune voisine de Bruille-Saint-Amand, afin de défendre les frontières. La commune est en effet située non loin de la frontière belge.



Un exemple de casemate défensive encore visible depuis la rue de la couture de Metz et la rue Boutaque.



Bâti religieux

Eglise Sainte Marie-Madeleine

L'actuelle église de Nivelles est une église reconstruite après la Première Guerre mondiale. Elle occupe la place du village. L'ancienne église était située à un autre endroit, à proximité de l'église actuelle, au centre du cimetière encore en place, sur la butte attenante.

Plusieurs églises se sont succédé en réalité. Une vue de 1602 présente l'église du village à demi ruinée, avec un pignon occidental suivi d'une fraction de nef à ciel ouvert. Un autre pignon, certainement provisoire, ferme le reste de la nef. L'église est construite sur un tertre, sans doute afin d'être protégée contre les inondations de la Scarpe. Reconstituée en 1780, au même emplacement, l'église est à nouveau rebâtie au XX^e siècle.

L'église est principalement construite en brique. Ses maçonneries, notamment les arcs des baies et les corniches moulurées, sont aussi composées de pierres blanches de Soignies, posées au mortier de chaux hydraulique. Son soubassement est en grès. L'édifice se compose d'une nef, d'un transept et d'une tour-clocher surmontée d'une flèche octogonale. La couverture est en ardoises de Fumay.



Vue de la façade principale de l'église.



Vue latérale de l'église.



La chaire de l'église, en béton.



Élévation de la façade latérale. 1925. (Source : ADN 2 O 435 - 124).



Plan général de l'église. 1925. (Source : ADN 2 O 435 - 124).



Élévation de la façade principale. 1925.
(Source : ADN 2 O 435 - 124).





Enjeux

A quoi peuvent servir les éléments présentés dans cette synthèse ?

En matière de planification

En fonction de l'échelle d'étude (du type de bâtiment à ses détails constructifs), et du thème étudié, **certains chapitres de cette synthèse peuvent venir alimenter directement le contenu des documents d'urbanisme** : rapport de présentation/diagnostic, bâti susceptible de changer de destination en zone agricole, cahiers de recommandations architecturales, etc.

En termes réglementaires

S'il s'agit de **protéger**, et de fait sauvegarder, le **bâti ancien** d'une commune, sans pour autant aller jusqu'à une proposition de classement ou d'inscription au titre des Monuments Historiques, les **règlementation en termes d'urbanisme le permettent** : protection au titre de l'article L.123-5-7 du Code de l'urbanisme dans le cadre d'un PLU, ou bien sauvegarde de secteurs à fort potentiel patrimonial par la mise en place d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage).

Lors de projets locaux

Les éléments de cette synthèse peuvent alimenter les **réflexions lors de projets d'aménagements** communaux, aider à l'instruction d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme.

Le **Parc naturel régional Scarpe-Escout** peut aussi venir **en appui**, par l'apport de son aide technique et l'apport des éditions du Parc en termes de patrimoine bâti (fiches conseils à la restauration notamment).

POUR QUOI FAIRE ?	COMMENT ?	CHAPITRES DE LA SYNTHÈSE	Exploitation directe du contenu de la synthèse	Appui à la réflexion
Mieux connaître	Apporte une connaissance des types d'édifices présents sur le territoire (descriptif et statistiques). Inventaire	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	Inventaire des édifices représentatifs ou exceptionnels sur la commune		✓	
Documents de planification	Rapport de présentation (diagnostic de la commune)	Caractéristiques du patrimoine bâti communal Bâti privé repéré Bâti public	✓	
	Bâti répertorié au titre de l'article L.123-1-5-7 du code de l'urbanisme	Bâti privé repéré	✓	
	Bâti susceptible de changer de destination en zone agricole (ex. fermes)	Bâti privé repéré/Bâti agricole	✓	
	Cahiers de recommandations architecturales	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage), ancienne ZPPAUP	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	✓
Qualité des projets de restauration lors de l'instruction	Permis d'aménagement	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public		✓
	Permis de construire			✓
	Déclaration préalable			✓
Sauvegarder le patrimoine	Chantiers de restauration	Petits éléments de patrimoine bâti	✓	
Sensibilisation/valorisation	Réappropriation de l'ensemble des données par les associations et/ou écoles de la commune.	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Petits éléments de patrimoine bâti Bâti public	✓	✓





Glossaire

Appui de fenêtre	surface horizontale inférieure d'une fenêtre en couvrant le bas.
Arc en plein cintre	arc de forme semi-circulaire, couvrant la partie supérieure d'une ouverture.
Arc surbaissé	arc formant moins d'un demi-cercle sur la partie supérieure d'une ouverture.
Badigeon	lait de chaux, généralement additionné d'un colorant, que l'on applique sur une façade.
Bandeau	moulure pleine de section rectangulaire. Le bandeau est généralement en brique posée sur champs dans l'architecture locale.
Bas-côté ou collatéral	partie latérale d'une église.
Cantonné	en plan, garni à tous les angles. Ex. : un clocher carré garni cantonné de quatre clochetons a nécessairement quatre clochetons.
Cense	ferme remontant à l'époque médiévale, principalement implantée par les moines sur le territoire de Scarpe-Escaut. Imposante, de plan carré, ses bâtiments s'organisent autour d'une cour centrale. Elle est fermée d'un large porche-pigeonnier.
Chapelle	pièce ou petit vaisseau contenant ou ayant contenu un autel et formant annexe d'une église ou d'un édifice civil.
Chéneau	conduit généralement en bois, placé à la base d'un toit servant à recevoir les eaux de pluie.
Console	support en pierre, en métal ou en bois, servant à soutenir un élément d'architecture (elles se retrouvent souvent en débord de toiture).
Corniche	couronnement horizontal d'un mur, formé de moulures en surplomb les unes des autres. Les corniches des bâtiments de la commune sont en briques.
Corps de bâtiment	partie d'un bâtiment présentant une certaine autonomie. La division d'un bâtiment en corps de bâtiment est souvent marquée par la rupture d'alignement du faîte du toit.
Chevet et abside	le chevet est l'extrémité extérieure d'une église, du côté du maître-autel. L'abside est quant à elle le chœur d'une église (et peut n'être qu'une partie du chevet).
Enduit	revêtement au mortier de chaux des façades des bâtiments.

Epis de faitage	ornement en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige placée au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faîte.
Façade ordonnancée	façade dont les travées d'ouvertures sont disposées de façon symétrique, la travée centrale intégrant le plus souvent la porte d'entrée.
Faîte du toit	pièce maîtresse de la charpente, disposée sous l'arrête supérieure d'un toit. Appelée également faitage.
Fenil	local où l'on abrite le foin.
Fournil	local dans lequel se trouve le four à pain.
Imposte	partie supérieure d'une porte, généralement vitrée.
Linteau	pièce de bois, de pierre, de métal ou de brique, fermant la partie supérieure d'une ouverture, et servant également à soutenir la maçonnerie au-dessus de celle-ci.
Modénature	proportion et galbe des moulures d'une corniche (par extension, des décors en façade).
Mouluration	ensemble des profils d'un corps de moulures.
Nef	vaisseau central d'une église.
Oratoire	petit bâtiment ou petite pièce dépendant d'une église ou d'un édifice civil, où l'on se retire pour faire oraison. L'oratoire se distingue de la chapelle parce qu'il n'a pas d'autel consacré.
Pignon	partie haute d'un mur, qui répond à la coupe du toit, et en reproduit le profil. Suivant les cas, il est dit couvert ou découvert. Le pignon est généralement de forme triangulaire.
Pilastre	support vertical plat engagé dans un mur et présentant une certaine ordonnance architecturale.
Toit à longs pans	toit à deux versants, terminés à ses extrémités par des pignons.
Toit en pavillon	toit à quatre versants couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe, souvent pourvue d'un épi de faitage.



Travée

sur façade, mot servant à désigner la superposition d'un minimum de deux ouvertures.

Tuile flamande

dite aussi panne. Tuile à double courbure, formant un S aplati.

Tuile mécanique

dans l'architecture moderne, tuile plate s'assemblant avec ses voisines par un emboîtement.

Volet battant

dit volet brisé. Ce volet est formé de panneaux qui se replient l'un sur l'autre.

Contact

Maison du Parc
 357, rue Notre Dame d'Amour
 59230 Saint-Amand-les-Eaux
 tél. 33 +(0)3 27 19 19 70
 fax. 33 +(0)3 27 19 19 71

contact@pnr-scarpe-escaut.fr
www.pnr-scarpe-escaut.fr



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut

Partenaires financiers :

